

Etude

# La Coalition Eau publie une synthèse de l'étude sur les ONG du secteur de l'eau et l'assainissement

La Coalition Eau a publié une étude menée en 2019, intitulée « La contribution des ONG françaises à la coopération internationale pour l'eau et l'assainissement ». L'enquête s'est adressée à l'ensemble des ONG de coopération internationale ayant des actions dans le domaine de l'eau, l'assainissement, et l'hygiène. 44 ONG ont répondu au questionnaire et des entretiens individuels ont été menés avec 17 ONG. Les réponses ont permis de dresser un état des lieux des actions et contributions des acteurs associatifs du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH).

## LES PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DE CETTE ÉTUDE

- ➔ Les 44 ONG étudiées sont présentes dans **65 pays d'intervention** parmi lesquels 71% des pays les moins avancés et à faible revenu et 59% des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure ;
- ➔ Pour l'année 2017, **351 projets EAH** ont été menés par les ONG et 462 projets multisectoriels intégrant une composante EAH ;
- ➔ **En 2017, les financements reçus par les ONG françaises du secteur de l'eau et de l'assainissement correspondent à 119 millions d'euros.** Sur la période 2015-2017, cela représente 328 millions d'euros, soit 109 millions d'euros en moyenne par an.
- ➔ Les trois principales sources de financement étant l'Union Européenne, le système des Nations Unies (UNICEF, etc.), et les bailleurs bilatéraux non français (DFID, USAID, ...). Les financements bilatéraux français ne représentent que la quatrième source de financement pour les projets EAH.
- ➔ En 2017, les **ONG d'urgence humanitaire ont reçu 77% des financements** contre 23% pour les ONG de développement notamment du fait de leur capacité à obtenir des financements européens et multilatéraux ;
- ➔ La **première source de financement des ONG de développement est la coopération décentralisée** (32% des financements).

## LES ONG, UNE PLUS VALUE IMPORTANTE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EAH

- ➔ **Une diversité de structures aux approches, expertises diverses** (entrepreneuriat social, soutien aux acteurs publics, mobilisation de la société civile...) et tailles diverses, permettant une forte **adaptation aux contextes spécifiques** et une certaine complémentarité.
- ➔ **Une réponse d'urgence** aux crises humanitaires.
- ➔ **Un ciblage des pays et zones les plus vulnérables**, complémentaire à l'action de la coopération bilatérale française, avec une **connaissance de terrain** précise et des données indispensables dans des zones souvent délaissées par les services publics et les acteurs privés en recherche d'une certaine rentabilité.
- ➔ **Une préoccupation de résultats** basés sur la réponse aux besoins des populations.
- ➔ **Une capacité d'innovation et d'expérimentation** de solutions adaptées aux différents

contextes sociaux, économiques, géographiques, anthropologiques...

- ➡ Le sentiment de faire preuve de **réactivité et d'efficacité** dans la réalisation des projets et des **pratiques d'évaluation et de contrôle internes et externes** souvent très poussées.
- ➡ **Des équipes locales et internationales expérimentées** présentes depuis de nombreuses années dans un grand nombre de zones.
- ➡ **Une approche partenariale** souvent mobilisée pour la réussite des projets avec des acteurs privés (bailleurs et opérateurs), publics (collectivités, partenaires locaux...) et d'autres ONG.
- ➡ Une **source d'emploi** non négligeable en France et à l'international.
- ➡ **Un acteur essentiel de la mobilisation politique, du renforcement des sociétés civiles, et de la mobilisation associative bénévole** dans des initiatives solidaires.

#### LES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE ENVERS LES BAILLEURS

1. **Augmenter les financements publics français pour les ONG dans le domaine de l'EAH** et notamment les financements aux initiatives ONG et appels à projets ouverts, les financements d'études préalables et de capitalisations, les partenariats dans la durée et les appuis à la structuration de la société civile, afin de redonner du pouvoir aux ONG sur leurs propres stratégies et favoriser l'innovation.
2. **Simplifier et améliorer la transparence des procédures de candidature, de reporting et de décaissement des projets, tout en repensant la demande de cofinancement**, du fait de la charge pour les équipes support sous-financées.
3. **Mieux prendre en charge les frais support**, indispensables pour une cohérence dans les interventions, pour le renforcement des capacités, mais aussi pour assurer le reporting et le suivi-évaluation.
4. **Repenser les pays prioritaires des bailleurs** en fonction des besoins des populations, tout en veillant à une cohérence dans les projets financés par les bailleurs sur une même zone géographique, en favorisant les approches partenariales entre acteurs de la coopération internationale, et en co-construction avec les acteurs locaux et la société civile.
5. **Mieux articuler les phases d'urgence et de développement** via des mécanismes financiers adaptés et **garantir des moyens d'action aux organisations intervenant dans les zones rouges**, dans un contexte de désengagement de certains acteurs de l'aide (Sahel notamment).

#### TÉLÉCHARGEMENT

---

- ➡ [Etude - Contribution des ONG à la coopération internationale pour l'EAH](#)